Directeur : Pr José Cohen Jose.cohen@inserm.fr

Créteil, le 11 février 2015

Objet : Compte rendu du conseil d'école doctorale SVS-402 du 9 février 2015

Présents: Mathieu Leclerc (ML), Anthula Kavo (AK), , llaria Cascone (IC), José Cohen (JC), Pascale Fanen (PF), Nabila Seddiki (NS), Orianne Wagner Ballon (OWB), Nadège Bondurand (NB), Charlotte Jacquemot (CJ), Marianne Gervais Taurel (MGT), François Ballet (FB), Pascal Alt (PA), Renaud Tissier (RT), Christine Lacabaratz (CL), Lydie Viatte (LV),.

Excusés:, Ina Menkova (IM), Jorge Boczkowski (JB), Bruno Gogly (BG), Marcel Filoche (MF), Marine Boisson-Cohen (MBC), Liliane Pierre (LP), Grégory Katz (GK).

La séance est ouverte à 17 heures.

Renaud Tissier (RT), Chrisitine Lacabaratz (CL) et Lydie Viatte (LV), absents au premier conseil se sont rapidement présentés. La séance s'est ensuite déroulée selon l'ordre du jour envoyé préalablement à l'ensemble des membres.

1. Evaluation de l'Ecole doctorale par les étudiants : proposition des représentants étudiants.

AK présente un document sous forme de questionnaire. Ce questionnaire a été élaboré par les trois représentants étudiants. Il est constitué de 4 parties : administration, résolution de conflits, formations et aides financières et perspectives. Pour chacune des questions proposées, il existe 4 items allant de « très satisfait » à « pas du tout satisfait ». CL propose de mentionner l'année d'inscription de chaque étudiant, ce paramètre pouvant être important dans l'interprétation des résultats.

<u>Calendrier</u>: A partir de la rentrée universitaire 2015, ce questionnaire sera rempli au moment de l'inscription. Les représentants étudiants en feront la synthèse et présenteront un rapport au conseil la première réunion suivant la rentrée.

Pour cette année universitaire, AK propose que ce questionnaire soit distribué au cours de la journée scientifique de l'IMRB qui se tiendra le 10 mars 2015. Le rapport sera présenté lors de la tenue du prochain conseil.

OWB indique que l'évaluation par les étudiants de la faculté de médecine utilise Google Agenda et qu'une analyse automatique peut être réalisée en temps réel.

Par ailleurs, AK précise d'un lien Linkedin « groupe des doctorants et docteurs Université Paris Est est en cours de construction. Il servira d'annuaire, de mise en réseau, d'aide à la recherche d'emploi, de lieu de valorisation du parcours doctoral. Le webmaster est Mélanie Mangier, travail qu'elle effectue dans le cadre d'une mission d'UPE. PA met en garde sur le fait que tous les échanges faits sur ce site sont publics. Les étudiants doivent en être clairement avertis.

Décisions. La proposition des étudiants est retenue à l'unanimité. José Cohen (JC) propose que ce questionnaire soit lu en détail par les membres du conseil et que les propositions de modifications éventuelles soient envoyées avant la fin de la semaine. OWB doit mettre en contact AK avec la personne qui s'occupe de l'évaluation à la faculté de médecine.

2. Constitution des équipes d'accueil doctorales (EAD) : José Cohen.



JC présente le projet de constitution d'AED. L'objectif est de permettre avec des effectifs importants de pouvoir présenter plusieurs candidats au concours d'attribution des allocations doctorales. L'idée est de rester dans le périmètre des équipes créées après les évaluations AERES mais de constituer une nouvelle organisation qui ne concernera que le fonctionnement de l'ED. Ces EAD seront constituée d'au moins 4 HDR ayant réellement encadré des étudiants les trois dernières années (afin d'éviter la constitution d'EAD trop artificielle). Ces EAD devront mentionner tous les permanents qui y seront associés (MCF, MCU-PH, IR). Dans l'idéal, il faudrait que ce système soit mis en place avant le concours 2015.

Plusieurs remarques ont été faites: Renaud Tissier (RT) pense que cette démarche risque d'être mal perçue notamment par les directeurs d'équipes qui pourraient y voir une entrave à leur direction d'équipe. François Ballet (FB) suggère donc que ces EAD soient proposées par chaque directeur d'équipe. RT suggère donc que ce projet soit soumis au moins au directeur de l'IMRB (Jorge Boczkowski (JB) absent à ce conseil) qui représente une grande partie des équipes du site. Enfin, llaria Cascone (IC) propose que ces EAD ne soient pas thématisées du fait d'un risque d'enfermement dans une thématique alors que les chercheurs peuvent évoluer très rapidement.

Décisions.

JC indique qu'il verra JB dans les plus brefs délais pour lui soumettre le projet et que cette discussion sera faite avec les effectifs réels sous les yeux de façon à pouvoir faire une simulation. Ce dossier doit être traité avec urgence et JC informera les membres du conseil par mails pour avis tout au long de son avancée.

Depuis, le comité restreint a organisé une réunion de travail avec la direction de l'IMRB.

3. « Identité » de l'Ecole doctorale, mentions et spécialités.

Le comité restreint s'est emparé de cette question rapidement après le conseil du 18 novembre 2014. JC expose la méthode utilisée. La première étape a été de réfléchir sur l'intitulé de l'ED qui est apparu comme une évidence au comité restreint. Par la suite, le comité a regardé sur internet la constitution en mentions des ED SVS en France (Marseille, Bordeaux, Strasbourg et Nice). JC rappelle que sur le diplôme, seule la mention apparaît. Le choix des mentions est donc essentiel. Par la suite, un travail de recensement des activités de recherches dans le périmètre de l'ED a été réalisé et différentes spécialités ont pu être identifiées.

MENTION BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE

Spécialités possibles:
Bio-informatique et génomique,
Biologie du développement,
Immunologie,
Génétique,
Bio-ingénierie,
Pharmacologie et Biothérapie.

MENTION NEUROSCIENCE

Pas de spécialité identifiée à ce jour.

MENTION PATHOLOGIE ET RECHERCHE CLINIQUE

<u>Spécialités possibles :</u> Oncologie, Maladies infectieuses,



Pathologies Vasculaires et Nutrition, Physiopathologie, Recherche Clinique.

Décisions. Cette maquette a été proposée au CS d'UPE et validée en date du 16 janvier.

Le conseil de l'ED approuve à l'unanimité cette nouvelle maquette. Le site d'inscription ADUM devra être modifié pour prendre en compte ces changements. Il sera demandé lors de la prochaine campagne d'inscription que tous les étudiants précisent leur mention. Les soutenances à venir devront pendre en compte ces nouvelles mentions et spécialités.

4. Medicen Paris Région : présentation de la commission Formation.

Après une présentation générale de l'activité de Medicen, FB nous informe de la mise en place d'une commission formation. Cette commission identifie avec différents acteurs « industriels » les manques en termes de formations dispensées aux doctorants et propose de mettre en place un « label formation Medicen ». Ce label sera une marque de « qualité » pour les entreprises et pourrait avoir un effet d'incitation (par le biais de moyens financiers ?) et de reconnaissance pour les formations labélisées. Parmi les manques identifiés FB mentionne « propriété industrielle, fonctionnement des entreprises, communication, gestion de projets... JC souligne que la formation à l'expérimentation animale dispensée par exemple à l'ENVA pour relever de ce label. Lydie Viatte (LV) indique qu'une formation PI a déjà été discutée avec JC et qu'elle pourrait être organisée par la SATT IDFInnov. Elle indique également la possibilité de mettre en place des « missions étudiants » qui consiste à les accueillir au sein d'entreprises ou de SATT, avec une mission précise et pendant des durées variables pouvant aller jusqu'à 30 jours. Ce type de stage en immersion correspondrait surtout à des étudiants ayant un projet professionnel bien défini.

Décisions. FB propose qu'un représentant de la commission formation de Medicen, éventuellement accompagné de représentant de l'industrie, vienne présenter les conclusions de leurs travaux devant le conseil. LV va de son côté continuer à travailler sur la mise en place de cette formation en accord avec sa direction.

5. Bilan et perspectives des formations doctorales « locales » : Nadège Bondurand.

Depuis le dernier conseil, NB effectue un travail de recensement des formations adaptées et ouvertes aux étudiants de notre ED. L'INSERM propose un nombre important de formations mais elles sont réservées très prioritairement aux personnels de l'INSERM. Ainsi, « accidentellement » il arrive que des étudiants arrivent à suivre ces formations mais l'INSERM ne souhaite pas que l'ED communique sur ce sujet.

Pour l'UPEC, NB est en attente de réponse mais elle anticipe que la réponse soit la même.

En revanche, NB a identifié une formation gratuite et accessible organisée par l'UPMC et l'institut Curie dans le domaine de la Biologie du développement. Une communication sera faite sur le site de l'ED. NB propose que chaque membre du conseil, dans sa spécialité, regarde si des formations accessibles existent également.

Décisions. NB continue son travail de recensement. RT propose de nous rapprocher de l'Institut d'administration des entreprises, d'une part et de l'ED Santé Publique d'autre part pour les statistiques. JC propose de contacter avec NB le directeur de l'ED ABIES qui propose un grand nombre de formations. Enfin, JC évoque la possibilité de mettre en place quelques formations jugées indispensables et prioritaires. Elles pourraient être prises en charge soit par l'ED soit par le



Sciences de la Vie et de la Santé

département des études doctorales d'UPE. FB propose de mettre en place un module qui pourrait être la somme de plusieurs formations tournées vers l'entreprise.

Décision mineure. Le conseil adopte à l'unanimité la décision de mettre en ligne les CR de chaque conseil sur le site de l'ED.

- 6. Organisation de l'ordre du jour du prochain conseil.
- (i) CJ fera une proposition pour l'organisation du ou des comité(s) de suivi de thèse
- (ii) PF fera une proposition des critères de sélection des étudiants pour l'attribution des contrats doctoraux. PA sera sollicité sur ce dossier. Dans l'idéal, cette proposition sera envoyée par courrier quelques jours avant la tenue du prochain comité pour qu'elle puisse être discutée durant le conseil. En effet, ces critères seront affichés avant l'organisation du prochain concours.
- (iii) Partenariats industriels. Une réunion en comité restreint avec LV, FB, GK et JC sera organisée au printemps pour commencer une réflexion sur ce dossier. Notamment, l'idée que la prochaine réunion de l'IMRB soit organisée sur ce thème est avancée. FB indique qu'il pourrait aider à l'identification des partenaires industriels.

Il est convenu que la prochaine réunion aura lieu début mai.

La séance est levée à 19h15.

Rédacteur : José Cohen